



Réduisons nos déchets, buvons l'eau du robinet

Concours pour remporter
1 carafe avec infuseur
+
1 livre de recettes
d'eaux aromatisées

C'est très contrôlé !

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en Belgique.

420 contrôles de la qualité de l'eau sont effectués en moyenne chaque semaine par AQUAWAL (l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie).

L'eau du robinet provient à 75% des eaux souterraines (nappes phréatiques) et à 25% des eaux de surface (rivières et barrages).

Tout au long de son trajet, l'eau subit un traitement très rigoureux. Pour prévenir toute contamination pendant le trajet de l'eau, des composés chlorés sont parfois ajoutés à celle-ci.

C'est tout aussi bon !

Le goût de l'eau du robinet peut varier en fonction de l'endroit où l'on se trouve.

Il existe des solutions simples pour améliorer son goût. Pour éliminer le goût de chlore, laissez reposer l'eau du robinet pendant 30 minutes dans une carafe. Vous pouvez aussi aromatiser votre eau en y ajoutant des fruits, des herbes, des épices, etc.

En collaboration avec votre Commune



C'est plus économique !

L'eau en bouteille	L'eau du robinet
↓	↓
Prix moyen	
1,00 €/1,5l	0,008 €/1,5l
↓	↓
Budget de consommation annuelle	
365 €/an	2,75 €/an

L'eau du robinet peut être jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau embouteillée !

Il est recommandé de boire 1,5 litre d'eau par jour. C'est tout à fait possible d'y parvenir pour même pas 3 € par an !

C'est plus écologique !

En Belgique, on produit quelque 70.000 tonnes de bouteilles en plastique par an rien que pour la consommation d'eau. Opter pour l'eau du robinet, c'est faire un geste écologique.

La production des bouteilles en plastique ainsi que leur transport vers les magasins et les consommateurs représentent un coût énergétique très important. Une fois les bouteilles utilisées, il faut encore les recycler. De plus, le plastique est un produit issu du pétrole, une matière première non renouvelable.

En choisissant de boire de l'eau du robinet, on peut économiser jusqu'à 10 sacs PMC par an, ainsi que tous les coûts écologiques associés.

Tentez votre chance

Participez en ligne ou demandez un formulaire papier dans votre recyparc ou par téléphone (063 231 987 - tapez 4).

